

Le mardi 11 mai 1999



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 25

CINQUIÈME SESSION, TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. CUMMINGS, *ministre des Ressources naturelles*, fait une déclaration au sujet des inondations dans le bassin hydrographique de la rivière Souris.

M^{me} WOWCHUK fait des observations sur la déclaration.

M. le *ministre* STEFANSON dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée – budget des dépenses ministérielles pour 1999-2000 – Santé et Fondation de lutte contre les dépendances.
(document parlementaire n° 104)

M. le *ministre* McCRAE dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée – budget des dépenses ministérielles pour 1999-2000 – Éducation et Formation professionnelle.
(document parlementaire n° 105)

M. le *ministre* TWEED dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée – budget des dépenses ministérielles pour 1999-2000 – Industrie, Commerce et Tourisme.
(document parlementaire n° 106)

M. le *ministre* PRAZNIK dépose :

le rapport annuel du ministère de la Voirie et du Transport pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1998;
(document parlementaire n° 107)

le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1998;
(document parlementaire n° 108)

Le mardi 11 mai 1999

le rapport trimestriel de la Corporation manitobaine des loteries, trimestre du 1^{er} avril au 30 juin 1998.
(document parlementaire n^o 109)

Conformément au paragraphe 20(1) du *Règlement*, MM. LAURENDEAU, JENNISSEN et FAURSCHOU, M^{me} WOWCHUK ainsi que M. LAMOUREUX font des déclarations de députés.

Conformément à l'article 21 du *Règlement*, M. EVANS (Entre-les-Lacs) et M^{me} WOWCHUK formulent des griefs.

M. le *ministre* PRAZNIK dépose l'ordre d'examen des budgets par le Comité des subsides à l'Assemblée et à l'extérieur de l'Assemblée.

(document parlementaire n^o 110)

M. le *ministre* GILLESHAMMER propose :

QUE le projet de loi n^o 22 – *Loi de 1999 modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Statute Law Amendment (Taxation) Act, 1999* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Il s'élève un débat.

Après les interventions de M. le *ministre* GILLESHAMMER de MM. ASHTON, EVANS (Brandon-Est) et LAMOUREUX ainsi que de M. le ministre GILLESHAMMER, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

L'Assemblée se forme en comité plénier afin d'examiner les crédits à accorder à Sa Majesté.

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité. Les travaux sont interrompus à 17 heures pour la période réservée aux affaires émanant des députés.

Le mardi 11 mai 1999

M. SVEINSON présente la proposition suivante :

Proposition n° 6 : Équilibre budgétaire

Attendu :

que l'équilibre budgétaire permet d'affecter les ressources publiques à des secteurs sociaux comme la santé et l'éducation plutôt qu'à des paiements d'intérêts d'emprunt de plus en plus élevés;

que la firme Moody a récemment augmenté la cote de crédit du Manitoba à AA surtout en raison de la responsabilité financière dont a fait preuve le gouvernement provincial en adoptant la loi la plus sévère au Canada en matière d'équilibre budgétaire;

que l'équilibre budgétaire génère un climat économique propice à une meilleure confiance du consommateur et à un volume plus élevé d'investissements privés;

que l'équilibre budgétaire apporte aux générations à venir plus de flexibilité et de stabilité,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba encourage le gouvernement provincial à continuer à faire preuve de responsabilité financière et de saine gestion économique.

Il s'élève un débat.

Après les interventions de MM. SVEINSON, REID et FAURSCHOU, de M^{me} MIHYCHUK ainsi que de M. LAMOUREUX, M. SANTOS prend la parole jusqu'à 18 heures et conserve le droit de parole pour la reprise du débat.

La séance est levée à 18 h 1, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés à demain, à 13 h 30.

La présidente,

Louise Dacquay